

Une méthode compréhensive au service du linguiste

Britta JALLERAT-JABS
Université de Paris-Sorbonne
EA « Centre de Linguistique Théorique et Appliquée »
britta.jallerat@wanadoo.fr

Introduction

Parmi les méthodes dont dispose le linguiste qui envisage de constituer un corpus oral à visée d'exploitation qualitative, l'entretien semi-directif¹, appelé aussi l'interview interactive ou compréhensive, occupe une place controversée. On lui reproche notamment son incapacité à engendrer une parole authentique, car la présence même de l'enquêteur, l'artificialité de la situation d'entretien et des thèmes abordés ainsi que le dispositif d'enregistrement se trouveraient en contradiction avec les conditions d'une conversation « naturelle ». (WAGENER, 1986) C'est ce que LABOV, dès les années soixante-dix, appelait le « paradoxe de l'observateur » qui, idéalement, devrait observer comment parlent les locuteurs quand ils ne sont pas observés.

Qu'un dispositif d'observation perturbe ou modifie la chose observée est un fait qui ne nécessite plus d'être démontré ou discuté. Il s'agit, à partir de ce constat, de tenir compte, dans l'analyse des données recueillies, du plus grand nombre possible de paramètres susceptibles d'exercer une influence sur les faits observés. Quand il est question d'observer le langage, qui n'existe pas en tant que donnée isolée, l'existence d'une influence majeure est inéluctable par le fait que

« tout acte de parole est interlocution : il n'existe pas de message sans destinataire [...]. La seule réalité de la parole est l'interaction verbale. La conception de l'enquêteur blanc, transparent, qui n'est là que pour recueillir de la parole mais qui ne participe pas à sa production recouvre une naïveté, au mieux un fantasme. » (BRES, 1999 : 66)

L'enquêteur en tant qu'interlocuteur possède un sexe, un âge, une appartenance ethnique, une origine et une position sociales — paramètres ineffaçables et qui influent sur l'interaction que représente l'entretien. Comme le souligne BLANCHET (2000 : 46-47), l'informateur cherche à ajuster son discours à l'enquêteur, qu'il perçoit comme un « représentant institutionnel du 'savoir' ». Ainsi, on répondrait au chercheur « ce qu'on croit qu'il attend pour lui faire plaisir ou ce qu'on croit convenable de dire dans cette situation ».

¹ L'entretien semi-directif est un outil méthodologique qui relève de l'enquête explicite. Il se base sur un questionnaire pré-établi, mais les questions restent ouvertes, ce qui signifie que l'informateur peut répondre tout ce qu'il souhaite, y compris s'il s'écarte de la question pendant un certain temps. Généralement, l'entretien semi-directif est enregistré, avec l'accord préalable de l'informateur. (voir BLANCHET, 2000)

L'entretien pose un autre problème, notamment dans les cas où il s'agit d'interroger l'informateur sur ses propres pratiques langagières. On sait que les représentations que se font les individus de leurs conduites ne coïncident jamais parfaitement avec la réalité de ces dernières :

« Les questions les plus objectives, celles qui portent sur les conduites, ne recueillent jamais que le résultat d'une observation effectuée par le sujet sur ses propres conduites. [Les déclarations d'action] peuvent entretenir avec l'action des rapports allant de l'exagération valorisante ou de l'omission par souci de secret jusqu'aux déformations, aux réinterprétations et même aux 'oublis sélectifs'. » (BOURDIEU et al., 1968 : 72)

La fiabilité des réponses reste donc incertaine, et le risque d'un décalage entre la réalité des choses et ce que les individus peuvent ou veulent en dire semble d'autant plus présent lorsqu'il s'agit d'une pratique plus ou moins inconsciente comme l'utilisation du langage.

Malgré ces réserves justifiées, je tenterai ici d'illustrer à partir de quelques exemples tirés d'une enquête réalisée par mes soins en 2004/05, que l'entretien semi-directif peut constituer une méthode exploitable pour le linguiste. Il ne s'agira point de présenter les résultats de cette enquête dans leur exhaustivité (voir à ce propos JALLERAT-JABS, 2006), mais de montrer des possibilités qu'offre ce procédé méthodologique lors de la récolte des données et de leur analyse, par rapport à d'autres méthodes, et notamment par rapport au questionnaire fermé.

I. Une démarche originale

Partant de l'hypothèse que les transformations fondamentales des attitudes et pratiques en matière de famille, observables dans les pays occidentaux depuis les années soixante-dix du siècle dernier, se seraient accompagnées de l'apparition d'un nouveau lexique, capable de rendre compte de rôles et statuts familiaux inédits, l'enquête en question portait sur le champ lexical de la famille en Allemagne contemporaine. Après l'exploitation d'un corpus écrit constitué de textes émanant de professionnels de la famille (sociologues, psychologues, éducateurs), et qui avait permis, en effet, de dégager des termes propres aux nouvelles formes de vie familiale, l'enquête de terrain visait à vérifier la pénétration de cette terminologie dans le langage courant. A cette fin, des entretiens semi-directifs d'environ une heure ont été réalisés auprès de personnes vivant elles-mêmes dans des situations familiales non traditionnelles.

L'originalité de la démarche consistait dans le fait que les informateurs, avisés qu'il participeraient à une enquête sociologique portant sur « les nouvelles formes de vie familiale », n'étaient pas au courant de l'approche linguistique, et ceci afin de réduire dans la mesure du possible les effets de l'observation sur leurs pratiques langagières. Les questions prévues par le guide d'entretien concernaient alors principalement le passé familial des individus, la situation au moment de l'interview, l'organisation quotidienne de la vie familiale, et devaient engendrer un

discours sur la famille, tout en évitant que les locuteurs surveillent leur parole en tentant de l'adapter aux prétendues attentes de l'enquêteur. La démarche paraissait convenir à la problématique qui cherchait à dégager non pas comment les locuteurs se parlent « en famille », mais les représentations que les individus se forgent de leur rôle et de leur place au sein de leur famille afin de se construire une identité familiale, dont le lexique investi était supposé révélateur.

La méthode employée peut, certes, paraître discutable d'un point de vue déontologique, dans la mesure où on laisse les enquêtés dans l'illusion de contrôler les informations qu'ils fournissent tandis que l'on observe, à leur insu, les pratiques langagières. Mais d'autre part, ils ont donné leur accord pour l'enregistrement et savent qu'ils livrent au chercheur, en plus du contenu de leurs réponses, du matériel verbal sous forme de document sonore - et les règles du jeu font qu'un enquêté ne sait jamais précisément - et ne peut savoir - ce que le chercheur sera amené à exploiter parmi les données qu'il recueille. En ce qui concerne l'enquête dont il est question ici, les personnes rencontrées ont été informées de l'approche linguistique après l'interview ; aucun informateur n'a pour autant retiré son autorisation à exploiter l'entretien dans cette perspective.

II. La suggestivité des questions

En adoptant cette démarche, dans la mesure où le guide d'entretien ne contient pas de question à visée linguistique explicite, le lexique recherché apparaît à des moments imprévisibles au cours des interviews. Lors de l'analyse des données ainsi recueillies, chaque occurrence retenue dans le corpus doit en conséquence être examinée en fonction du cotexte amont, et tout particulièrement en fonction de la question ayant donné lieu à l'emploi de tel ou tel terme. Il est évident que l'enquêteur tente d'interroger l'informateur de façon à ce que celui-ci soit amené, pour répondre, à employer des termes relevant du champ lexical sur lequel porte la recherche. Les questions ou interventions de l'enquêteur peuvent alors présenter un caractère plus ou moins suggestif.

Les exemples présentés ci-dessous sont tirés de mon enquête et classés par ordre croissant de suggestivité dans le questionnement. Il s'agit d'extraits d'entretiens où les informateurs emploient ou commentent - plus ou moins spontanément - des termes rencontrés auparavant lors de l'étude de sources écrites, et dont il s'agissait de vérifier - ou d'infirmer - la présence dans le langage oral.

Le terme « *alleinerziehend* » (exemples 1 et 3), traduit en français par **élevant-seul(e)*, concerne la famille monoparentale. Participe I de par sa morphologie, composé de l'adverbe « *allein* » (*seul*) et du verbe « *erziehen* » (*élever, éduquer*) au participe I, il semble fonctionner comme un adjectif. Ainsi, dans de très nombreuses occurrences, « *alleinerziehend* » est employé comme attribut (« *Ich bin/fühle mich alleinerziehend* » : *Je suis/me sens *élevant-seule*) ; dans d'autres occurrences s'impose une lecture de bilan, comme par exemple dans le titre donné à un article du corpus, « *Plötzlich alleinerziehend* » (*tout d'un coup *élevant-seule*), alors que, en tant que participe I, le terme relèverait d'une

aspectualité processuelle. Ce terme est très fréquemment rencontré dans le corpus écrit et figure dans les dictionnaires de référence depuis le milieu des années quatre-vingt-dix.

Les composés déterminés par « Stief- » (exemples 7 et 8) désignent la famille recomposée ainsi que ses membres et sont ceux que l'on rencontre le plus fréquemment dans les textes du corpus écrit dès lors qu'il est question de cette forme de vie familiale. Par son étymologie, « Stief- » (« step- » en anglais) signifie « priver des enfants ou des parents ». Il ne s'agit pas en soi d'un nouveau terme, bien au contraire, mais il semblerait connaître une remotivation dans le contexte des nouvelles formes de vie familiale. Dans son acception actuelle, à en croire les dictionnaires, il désignerait un rapport de parenté résultant d'un remariage consécutif au décès d'un des conjoints ou à un divorce. Ne connaissant pas d'équivalent en français, ces composés ne peuvent être traduits de façon homogène. « Stiefvater », « Stiefmutter », « Stiefkind » correspondent bien à *beau-père*, *belle-mère*², *bel-enfant* ; or « Stiefbruder » ne veut pas dire *beau-frère*, mais *demi-frère*, de même que « Stieffamilie » ne signifie pas *belle-famille*, mais *famille recomposée*.

Le composé « Patchwork-Familie » (exemples 2, 5 et 6) se trouve également dans le corpus écrit, quoique de façon éparse. C'est le seul terme désignant la famille recomposée qui se rencontre aussi bien dans les sources écrites que dans le corpus oral. C'est d'ailleurs le seul terme désignant cette forme de famille employé à l'oral par les locuteurs de l'échantillon. Il ne figure cependant pas dans les dictionnaires de référence.³

II.1 La question posée dans l'exemple (1) correspond à celle qui ouvre tous les entretiens. Elle est formulée, volontairement, de façon non suggestive par rapport à la production d'un certain lexique, car je demande aux informateurs d'*expliquer* une situation, leur situation familiale, ce qui n'implique pas forcément de lui attribuer une étiquette lexicale. Dans sa réponse, la locutrice de cet exemple se désigne cependant, à deux reprises, comme « *alleinerziehend* ». Cet emploi spontané, non suggéré, en tout début d'entretien, représente le cas idéal, car il confirme que le terme fait partie du vocabulaire disponible et actif de l'enquêtée : rappelons que celle-ci ignore que l'enquête porte sur le lexique de la famille. En se qualifiant par ce terme, l'informatrice se range par là-même dans une classe : « *alleinerziehend sein* », être **élevant-seul*, correspond pour elle à une catégorie de famille identifiable dans la société allemande :

² Ou, dans le contexte du conte de fée, *parâtre* et *marâtre*.

³ Les dictionnaires auxquels je fais référence sont les suivants : *Brockhaus Wahrig - Deutsches Wörterbuch*, 1981 ; *Wahrig - Deutsches Wörterbuch*, 1997 ; *Duden – Das große Wörterbuch der deutschen Sprache* (in sechs Bänden), 1981 ; *Duden – Deutsches Universal Wörterbuch* (in einem Band), 1996.

(1)

Q : Also, könntest du mir deine aktuelle Familiensituation erklären ? In welcher Familiensituation lebst du heute ? [...]

R : Also, meine Situation, meine Familiensituation ist, dass ich mit meinem Sohn zusammen hier in der Wohnung wohne. Ich bin alleinerziehend. Und, ja, mein Sohn geht zur Schule. Ich geh' zur Arbeit, teilzeit. Und mein Sohn ist geistig behindert. Und ich war von Anfang an alleinerziehend.

Q : *Donc, pourrais-tu m'expliquer ta situation familiale actuelle ? Dans quelle situation familiale vis-tu aujourd'hui ? [...]*

R : *Donc, ma situation, ma situation familiale, c'est que je vis ensemble avec mon fils ici dans cet appartement. Je suis *élevant-seule. Et, oui, mon fils va à l'école. Moi, je travaille, à temps partiel. Et mon fils est handicapé mental. Et j'étais *élevant-seule depuis le début.*

II.2 Cet emploi spontané d'un des termes recherchés, en réponse à la première question, est toutefois le cas le plus rare ; la plupart des enquêtés se sont limités, en répondant à cette question, à décrire leur situation familiale sans attribuer un terme à leur forme de vie familiale. La deuxième question oriente alors les informateurs de façon plus directe vers une production lexicale :

(2)

Q : Also, könntest du mir mal deine aktuelle Familiensituation erklären ?

R : Ja. Zur Zeit bin ich dauernd getrennt lebend, von meinem Ehemann. Also, wir sind noch verheiratet. Ähm, mit dem Mann hab' ich einen neunjährigen Sohn. Und bin jetzt mit Jens M. zusammen, seit vier Jahren. [...] Und bin jetzt schwanger. (rires)

Q : Also, was würdest du denn sagen, in was für einer Familienform lebst du heute ?

R : In 'ner Patchwork-Familie.

Q : *Donc, pourrais-tu m'expliquer ta situation familiale actuelle ?*

R : *Oui. Actuellement, je vis séparée de mon mari. En fait, nous sommes encore mariés. Euh, avec cet homme, j'ai un fils de neuf ans. Et maintenant, je suis avec Jens M., depuis quatre ans. [...] Et je suis enceinte. (rires)*

Q : *Donc, qu'est-ce que tu dirais, dans quelle forme de famille vis-tu aujourd'hui ?*

R : *Dans une famille-patchwork.*

(3)

Q : Wie lebte die Lea, als du sie kennegelernt hast, in welcher Familienform ?

R : Ja, war alleinerziehende Mutter.

Q : *Comment vivait Lea quand tu l'as rencontrée, dans quelle forme de famille ?*

R : *Oui, [elle] était mère *élevant-seule.*

La question porte ici explicitement sur une certaine *forme* de famille, ce qui amène les informateurs en (2) et (3) à introduire des étiquettes lexicales. Les termes

sont prononcés immédiatement, sans marquer de pause après la question, ce qui permet, certes, de conclure, comme pour l'exemple (1), qu'ils font partie du vocabulaire disponible des locuteurs. Le fait qu'ils n'aient pas été prononcés spontanément en réponse à la question initiale pourrait toutefois laisser supposer que, pour ces informateurs, ces formes de vie familiale sont moins présentes en tant que *catégories* que dans le cas de l'enquêtée en (1). L'exemple (4) montre, en effet, qu'il s'agit de catégories qui ne sont pas partagées de façon unanime dans la société allemande :

(4)

Q : Was kennst du da für Leute in deinem Umkreis, in welchen Konstellationen leben die ? Kannst du da mal ein paar Beispiele geben ?

R : Ach, ganz verschieden. [...] Mein Kollege lebt halt mit, ja, ist jetzt verheiratet, hat mit der Frau zwei Kinder, aber seine Tochter aus erster Ehe, nee, damals war er auch nicht verheiratet, also, Tochter aus erster Beziehung lebt halt auch noch bei ihnen, also, so was gibt's halt relativ häufig.

Q : [...] Also, was ist das für 'ne Form von Familie ?

R : (*rires*) Weiß ich nicht, was ich da für 'nen Begriff nehmen würde ! Also ... nee, ja gut, ist halt einfach eine Familie, die aus einer Trennung und einer Neuheirat sozusagen zustande gekommen ist, ja ?

Q : *Quels types de gens connais-tu autour de toi, ils vivent dans quelles configurations ? Peux-tu donner quelques exemples ?*

R : *Ah, c'est très variable. [...] Mon collègue, il vit donc avec, oui, il est marié maintenant, il a deux enfants avec sa femme, mais sa fille qu'il a eue de son premier mariage, non, à l'époque, il n'était pas marié non plus, donc, sa fille qu'il a eue de sa première relation vit aussi chez eux, bon, des choses comme ça, c'est assez fréquent en fait.*

Q : [...] *Donc, qu'est ce que c'est comme forme de famille ?*

R : (*rires*) *Je sais pas ce que je prendrais comme terme ! Alors ... non, bon ben, c'est tout simplement une famille qui résulte d'une séparation et, pour ainsi dire, d'un nouveau mariage, tu vois ?*

Pour désigner la forme de vie familiale décrite par l'informateur de l'exemple (4), le corpus écrit propose de nombreux termes⁴ ; à l'oral, nous l'avons vu, les locuteurs de l'échantillon l'appellent *Patchwork-Familie*. Il est possible, mais peu probable, que cet informateur, lui-même sociologue, ne connaisse aucun de ces termes. Lors de l'interview, interrogé sur sa propre vie familiale, il affirme vivre dans une famille qu'il perçoit et qui serait perçue par l'entourage comme « normale Famille » (*famille normale*). En réalité, il n'a jamais été marié et vit maritalement avec une femme qui est veuve et dont les deux enfants, également présents dans le foyer, sont issus l'un de son mariage, l'autre d'une relation ponctuelle ultérieure.

⁴ Alltagsfamilie (*famille de tous les jours*), Fortsetzungsfamilie (*famille continue*), Mehrelternfamilie (*famille à plusieurs parents*), Parallelfamilie (*famille parallèle*), Patchwork-Familie (*famille-patchwork*), Scheidungsfamilie (*famille [résultant de] divorce[s]*), Stieffamilie (*belle famille*), Trennungsfamilie (*famille [résultant de] séparation[s]*), Zwei-Kern-Familie (*famille à deux noyaux ; famille bi-nucléaire*), Zweitfamilie (*seconde famille/famille secondaire*). Voir aussi JALLERAT-JABS, 2006, p. 4.

L'apparente carence terminologique recouvre sans doute le refus de classer certaines formes de vie dans des catégories autres que la « normalité » familiale.

On voit bien à l'occasion de cet exemple que la prise en compte de l'ensemble des informations obtenues lors de l'entretien permet d'aller plus loin dans l'analyse des données : ici, l'exploitation d'un questionnaire fermé aurait seulement permis de conclure que cet informateur ne connaît pas de terme désignant la famille recomposée.

II.3 Au troisième stade de suggestivité, la question posée à l'informateur est formulée de façon à viser directement, de par l'emploi du verbe « nennen » (*appeler, nommer*) la fonction dénommatrice du langage :

(5)

R : [...] Dann weiß ich noch von anderen Familien, wo das dann ähnlich wie bei uns so ist. Also dann phasenweise noch ein weiteres Kind dabei. Oder auch dauerhaft.

Q : Und wie nennst du das ?

R : Ja, wie nenn' ich das ? Also, in der Schule wird gerne von Patchwork-Familien gesprochen. Also, wenn da so aus mehreren, also, von der einen Seite und von der anderen Seite noch so Kinder mit dazukommen. Gut, kann man ja auch gut darunter fassen. [...]

R : [...] *Et puis je connais d'autres familles, où ça ressemble à notre situation à nous. Donc, un autre enfant qui vient s'y joindre par moments. Ou bien de façon permanente.*

Q : Et tu appelles ça comment ?

R : *Oui, comment j'appelle ça ? Bon, à l'école, on les appelle volontiers des familles-patchwork. Donc, quand il y a des enfants qui viennent s'y joindre de plusieurs, enfin, d'un côté et de l'autre. Bon, il est vrai que ça se résume bien sous ce terme. [...]*

Contrairement à l'exemple précédent, l'informateur en (5), invité explicitement à *nommer* un certain type de famille, s'efforce de trouver un terme adéquat, même si aucun ne s'impose à lui comme immédiatement disponible. Là encore, l'analyse de l'entretien permet de tenir compte des hésitations. On peut penser que « Patchwork-Famille » ne fait pas partie du vocabulaire actif de l'informateur, car il se réfère à une tierce instance, les personnes qu'il fréquente sur son lieu de travail, une école élémentaire. Mais l'hésitation ne provient pas, cette fois-ci, d'une remise en cause de cette forme de famille en tant que *catégorie* : l'informateur conclut que le terme s'avère finalement bien adapté à certaines réalités familiales. S'il ne l'emploie néanmoins pas spontanément, c'est que ce terme ne semble pas adéquat pour désigner correctement sa propre famille, étant donné la faible intensité et fréquence des rapports qu'il entretient avec son fils qu'il a eu de sa première compagne :

(6)

R : [...] Wenn wir jetzt nicht viel über Mathias sprechen, und er jetzt einige Wochen nicht da war, dann taucht er auch nur noch selten auf, auch in den Gedanken. Und dann wäre es irgendwie merkwürdig, von einer Patchwork-Familie zu sprechen. Wenn es über, weiß nicht, fünf, sechs Wochen ganz anders ist.

R : [...] *Quand on ne parle pas beaucoup de Mathias, et qu'il n'est pas venu depuis plusieurs semaines, il n'apparaît plus que rarement, même dans la pensée. Et du coup, ce serait quelque part bizarre de parler d'une famille-patchwork. Quand c'est totalement différent pendant, je n'en sais rien, cinq ou six semaines.*

Certes, les deux locuteurs en (2) et en (5) connaissent le terme « Patchwork-Famille » pour désigner la famille recomposée, or l'emploi qu'ils en font n'est pas le même. Pour que le terme soit prononcé, la question en (5) présente un plus haut degré de suggestivité, le locuteur hésite, commente et ne l'emploie finalement pas en son propre nom.

II.4 L'exemple (7) marque un pas important dans l'échelle de suggestivité du questionnement, car je romps, dans cet entretien, avec un principe initialement tenu pour essentiel : celui de ne jamais être la première à prononcer un des termes dont il s'agissait de vérifier la présence dans le vocabulaire actif des informateurs. J'ai été amenée à abandonner ce principe à propos des composés ayant comme déterminant « Stief- ». Dans le contexte de la famille recomposée, ces composés sont de loin les plus utilisés au sein du corpus écrit, mais dans le discours oral, ils n'apparaissent jamais spontanément. En (7), le terme est alors introduit non pas sous forme de question, mais intégré dans un commentaire, certes à caractère fortement suggestif, car il suscite immédiatement une vive réaction de l'informatrice :

(7)

R : Die beiden, [...] wenn sie von uns bei Dritten sprechen, sie sagen « meine Mutter », aber sie sagen auch « mein Vater ». [...]

Q : Obwohl, es gäbe ja eine Möglichkeit, das genau zu trennen, denn es gibt ja den Ausdruck « Stiefvater ».

R : [...] Also, « Stiefvater », das ist halt wie « Stiefmutter », das find' ich ganz furchtbar negativ belegt. Da sagen alle : « Die armen Kinder ! Haben 'nen Stiefvater ! »

R : *Tous les deux, [...] quand ils parlent de nous à des tiers, ils disent « ma mère », mais ils disent aussi « mon père ». [...]*

Q : *Pourtant, il y aurait la possibilité de distinguer précisément, puisqu' il y a le terme « beau-père ».*

R : *Bon, « beau-père », c'est comme « belle-mère », je trouve que c'est connoté de façon vachement négative. Tout le monde dit alors : « Les pauvres enfants ! [Ils] ont un beau-père ! »*

II.5 Dans l'exemple (8), il ne convient plus de parler de suggestivité du questionnement, car mon intervention sollicite ouvertement un commentaire métalangagier. Tandis qu'en (7), le terme a été introduit comme appartenant à mon propre vocabulaire, j'interroge ici l'informateur sur ses pratiques langagières – procédé initialement non prévu - mais seulement *après* les avoir observées : la séquence dont la transcription est reproduite ci-dessous se situe à la fin d'un entretien qui a duré deux heures.

(8)

Q : [Ich stelle fest,] dass in der Fachliteratur der Begriff « Stieffamilie », « Stiefvater », « Stiefmutter », « Stiefgeschwister » überall ganz ohne Zögern und freiweg verwendet wird. Aber du hast den Begriff während der ganzen Zeit kein einziges Mal verwendet.

R : Nee, stimmt. Das hat aber was mit den Märchen zu tun. Weil da immer jemand tot ... da muss irgend jemand tot sein, um irgendwie Stiefvater oder Stiefkind ... Vielleicht deshalb die Abwehr von dem Begriff. [...]

Q : [Je constate] que dans la littérature savante, les termes « famille recomposée », « beau-père », « belle-mère », « demi-frères et demi-sœurs » sont employés partout, franchement et sans hésitation aucune. Mais toi, tu n'as pas utilisé ces termes, pas une seule fois pendant tout l'entretien..

R : Non, c'est vrai. Mais c'est en rapport avec les contes de fée. Parce qu'il faut toujours que quelqu'un soit mort ... quelqu'un doit être mort pour [parler de] beau-père ou de bel-enfant ... Le refus de ces termes vient peut-être de là.⁵

Il est vrai que des questions du type (7), où des termes sont introduits par l'enquêteur lui-même, et (8), où des commentaires métalangagiers sont sollicités ouvertement, n'étaient pas prévues dans le projet méthodologique qui visait à obtenir la parole la plus authentique possible, non influencée par l'approche linguistique du chercheur : l'attention des informateurs ne devait pas être attirée sur leurs pratiques langagières. Devant l'absence totale, dans le langage oral, d'un terme très présent à l'écrit (« Stief- »), cette position initiale a été révisée partiellement. Là où un questionnaire fermé aurait simplement permis de constater que les locuteurs n'emploient pas ce terme, l'entretien en a ainsi su dégager la raison : pour les informateurs de l'échantillon, les composés déterminés par « Stief » comportent ce que KERBRAT-ORECCHIONI appelle une « connotation stylistique ». Ces « stylèmes » fournissent des informations sur le genre textuel : en ce qui concerne les composés déterminés par « Stief- », ils connotent pour les locuteurs la « conte-de-féité » (1977 : 95). L'auteur montre pour le terme français *marâtre* que, lorsqu'il se rencontre ailleurs que dans un conte de fée, il n'arrive jamais à se débarrasser tout à fait de sa valeur stylistique. Il en va de même pour « Stief- », ce qui explique le refus des locuteurs de l'employer pour désigner leur propre famille.

⁵ La traduction ne peut rendre correctement le sens de ce passage. La question porte sur l'élément « Stief », intraduisible en français, et dans sa réponse, le locuteur se réfère à la valeur stylistique de ce terme qui évoque l'univers des contes de fée.

Conclusions

Bien évidemment, en linguistique, l'enquête par entretien semi-directif ne se prête qu'à certaines problématiques. Concernant le champ lexical de la famille en Allemagne contemporaine, cette méthode a fourni des explications là où des données obtenues à travers un questionnaire fermé n'auraient permis que de simples constatations.

L'avantage de l'interview interactive réside dans le fait que l'enquêteur peut ajuster, au fur et à mesure, sa façon de questionner ; dans l'analyse des données, il convient ensuite de tenir compte du degré de suggestivité de la question posée à l'informateur : ainsi, le terme prononcé dans l'exemple (1), faisant manifestement partie du vocabulaire disponible et actif de l'informatrice, ne possède pas le même statut que celui obtenu en (5), où le locuteur est invité expressément à désigner.

De façon générale, les questions deviennent de plus en plus suggestives au cours de l'entretien. Schématiquement, on peut dire que les termes faisant partie du vocabulaire actif des locuteurs sont prononcés très rapidement, en réponse à la première ou deuxième question (voir exemples 1 à 3). Il se pose ensuite le problème de la « non-occurrence » : pourquoi le locuteur ne prononce-t-il pas - ou, en tout cas, pas spontanément - tel ou tel terme ? Ce problème ne peut être traité dans un questionnaire fermé. Dans l'enquête en question, différents cas de figure se sont présentés : (a) le terme attendu était connu, mais considéré comme inadapté à la situation de l'informateur lui-même (exemple 6) ; (b) le terme attendu était connu, mais considéré comme inadapté à la réalité sociale (exemples 7 et 8) ; (c) le terme attendu était considéré comme n'ayant pas lieu d'exister, le phénomène lui-même n'étant pas perçu comme une catégorie à part (exemple 4) ; (d) le terme attendu n'était pas connu⁶. Lorsque l'analyse d'un champ lexical atteint ce degré de complexité, la méthode employée me semble bien mériter le qualificatif de *compréhensive*.

⁶ C'était le cas du terme « Einelternfamilie » (*un parent famille*), rencontré dans plusieurs sources écrites, mais inconnu des informateurs.

Références bibliographiques

BLANCHET Philippe, 2000, *La Linguistique de terrain*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, 1968, *Le Métier de sociologue*, Mouton/Bordas, Paris.

BRES Jacques, 1999, « L'entretien et ses techniques » in *L'Enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 61 – 76.

JALLERAT-JABS Britta, 2006, « *Elter oder Patchworker ?* A propos du champ lexical de la famille en Allemagne contemporaine » in *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, n° 1, Nancy, 1 - 20.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1977, *La Connotation*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon.

LABOV William, 1972, *Sociolinguistic Patterns*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia.

WAGENER Peter, 1986, « Sind Spracherhebungen paradox ? » in *Kontroversen, alte und neue*, Akten des VII. Internationalen Germanisten-Kongresses Göttingen, 1985, Band 4, Niemeyer, Tübingen, 319 - 327.